



DISTRICT DE VENDEE DE FOOT- BALL

Commission Départementale du Football Diversifié Cellule Futsal

PROCÈS-VERBAL N° 5 – SAISON 2018/2019

Réunion du : MARDI 28 MAI 2019

Membres présents de la commission : Lionel Blais, Maxime Eveillé, Florent Brunet, Alban Blanchard (pôle compétition)

Membres Excusés : Céline Planchet, David Gachignard, Adrien Remaud (CTD DAP personne ressource)

Préambule

Alban Blanchard, responsable du pôle compétition, accueille les dirigeants ou représentants des clubs convoqués à la réunion.

Clubs représentés : 12 clubs

- | | |
|---------------------------------------|----------------------|
| - L'Ile d'Elle Canton Chaillé Pictons | - Bouaine FC |
| - Vendée Poiré sur Vie Football | - Falleron Futsal |
| - Pouzauges Bocage FC | - TVEC 85 Les Sables |
| - FC Montaigu 85 | - Fut Sallertaine |
| - Soullans UFT | - La Roche Futsal |
| - FC Robrethières La Roche Sur Yon | - US Aubigny |

Clubs absents :

- | | |
|--|----------------------------------|
| - ES Côte de Lumière La Tranche Angles | - ES Marsouins Brétignolles Brem |
| - ES Grosbreuil | - Coëx O. |
| - FC des Achards | |

Une erreur a été faite concernant la convocation des clubs à cette réunion (mauvaise liste de destinataires), donc seuls les clubs de la saison précédente ont reçu la convocation en amont.

Nous nous excusons de ce contre-temps.

La cellule prend note du souhait émis par David Gachignard et Lionel Blais de se retirer pour la saison prochaine. Elle les remercie pour leur investissement.

1/ Bilan de la saison 2018/2019

a/ Championnats départementaux

Au préalable à cette réunion, la cellule homologue les résultats et le classement à ce jour dans les championnats de Division 1, Division 2 et Division 3.

La cellule félicite les clubs de :

- Fut Sallertaine pour son titre de champion de Vendée de Division 1
- Le FC Achards pour son titre de champion de Vendée de Division 2
- L'Ile d'Elle Canton Chaillé Pictons 2 pour son titre de champion de Vendée de Division 3

Les deux clubs accédant éligibles et candidats au Championnat Régional 2 Futsal pour la saison 2019/2020 sont :

- Premier de Division 1 : Sallertaine
- Second de Division 1 : Le Poiré Sur Vie

b/ Coupes

La cellule fait le point sur les différentes coupes :

Coupe Nationale Futsal : 9 engagées
Coupe Régionale Futsal : 11 engagées
Challenge de Vendée Futsal : 18 engagées

La cellule futsal félicite l'ensemble des clubs pour leur engagement et leur parcours dans les différentes coupes et le club des Achards pour son titre de vainqueur du challenge de Vendée futsal.

c/ Arbitrage

Les indemnités d'arbitrage pour le championnat de D1 futsal s'élèvent à : 2 977.64 euros.
Nombre d'arbitres sur la saison : 4+1 (formé en cours de saison)

Arbitrage capacitaire : 2 sessions proposées
- le 24 novembre 2018 aux Robretières (15 inscrits)
- le 9 février 2019 à Soullans (13 inscrits)

d/ Tournois

La cellule futsal félicite les clubs pour la promotion du futsal aux travers des différents tournois mis en place et les encourage dans ce sens pour continuer à démocratiser la pratique et la rendre plus attractive et visible.

Elle rappelle que les clubs doivent faire, au préalable, une déclaration de tournoi auprès du District de Vendée de Football.

2/ Projection saison 2019/2020

a/ Tableau des Montées - Descentes

La cellule futsal prend note qu'il n'y a pas de descente d'équipe vendéenne du niveau régional.

Elle souhaite, au niveau départemental, constituer des groupes de niveaux homogènes en nombre d'équipes et fait un point, avec les clubs présents, sur les potentiels engagements pour la saison prochaine.

La cellule prend note des souhaits émis par les clubs :

- Compétitions à trois niveaux,
- Division 1 avec une seule phase en aller-retour
- Division 2 et Division 3 en deux phases avec montée/descente entre D2 et D3 à la fin de chaque phase.
- Des groupes homogènes en nombre d'équipes.

En fonction des engagements sur Footclubs (engagements avant le 7 juillet 2019), la cellule sera en mesure de constituer et proposer des groupes homogènes et respectant le cadencement du calendrier général des compétitions futsal.

b/ Constitution des groupes

PROJECTION DES GROUPES CHAMPIONNATS FUTSAL SAISON 2019-2020

Niveau		Saison 2018 - 2019	Saison 2019 - 2020
	Régionale 1	FC Montaigu	
	Régionale 2	Pouzauges Bocage FC 1 L'Ile d'Elle / Chaillé 1	FC Montaigu 1 Pouzauges Bocage FC 1 L'Ile d'Elle / Chaillé 1 Fut Sallertaine 1 Le Poiré Sur Vie 1
	Départementale 1	Le Poiré Sur Vie 1 FC Montaigu 2 Soullans UFT 1 La Roche Futsal 1 Fut Sallertaine 1 FC Robretières 1 Olonne Sur Mer 1 Bouaine FC 1	FC Montaigu 2 Soullans UFT 1 La Roche Futsal 1 Les Robretières 1 Les Herbiers 1 Les Achards 1 TVEC Les Sables 1 Coëx 1 ES Grosbreuil 1
	Départementale 2	Coëx 1 TVEC Les Sables 1 Falleron Futsal 1 Les Herbiers 1 FC Montaigu 3 Soullans UFT 2 Pouzauges Bocage FC 2 Brétignolles Brem 1	Olonne Sur Mer 1 Falleron Futsal 1 Bouaine FC 1 Brétignolles Brem 1 L'Ile d'Elle / Chaillé 2 Aubigny Fut Sallertaine 2 Le Poiré sur Vie 2 La Tranche Angles 1 Soullans UFT 2 ??
	Départementale 3	Le Poiré Sur Vie 2 Olonne Sur Mer 2 Chaillé / L'Ile d'Elle 2 FC Robretières 2 ES Grosbreuil 1 Aubigny 1 Les Achards 1 Soullans UFT 3 Luçon 1	Soullans UFT 2 ?? FC Montaigu 3 Olonne Sur Mer 2 ?? Pouzauges Bocage FC 2 TVEC Les Sables 2 Soullans UFT 3 TVEC Les Sables 3 ?? L'Ile d'Elle / Chaillé 3 ??

c/ Points réglementaires

	RÉGIONALE 1	RÉGIONALE 2	Départementale
Horaires des rencontres	21h du lundi au vendredi 13h à 20h le samedi	21h du lundi au vendredi 13h à 20h le samedi	21h du lundi au vendredi
Nombre de double licence	Quatre maximum par rencontre	Illimité	Illimité
Nombre de licence mutation	Quatre maximum par équipe dont deux hors-délais	Quatre maximum par équipe dont deux hors-délais	Illimité
Nombre d'équipes	Deux équipes seniors engagées minimum	Deux équipes seniors engagées minimum	Une équipe engagée minimum
Niveau formation éducateur	Formation futsal base perfectionnement (16h)	Formation futsal base découverte (16h)	Aucune obligation
Niveau des infrastructures	Niveau 2 (sauf dérogation)	Niveau 3 (sauf dérogation)	Niveau 4
Arbitrage	Aucune obligation	Aucune obligation	Aucune obligation
Jeunes	Aucune obligation	Aucune obligation	Aucune obligation
Coupe Nationale futsal	Engagement obligatoire	Engagement obligatoire	Engagement obligatoire (club D1)
Coupe Pays de la Loire futsal	Engagement obligatoire	Engagement obligatoire	Aucune obligation
Challenge de Vendée futsal	Engagement obligatoire (possibilité de faire jouer équipe 2)	Engagement obligatoire (possibilité de faire jouer équipe 2)	Engagement obligatoire pour équipes de Division 1

d/ Challenge de Vendée Futsal

Après discussion avec les clubs, le format de cette compétition mis en place cette saison va être reconduit, à savoir match en aller-retour et à élimination directe.

3/ Arbitrage

La cellule est en réflexion et interpelle les clubs sur les besoins en arbitres officiels pour la saison 2019-2020. En effet, elle constate qu'il n'y aura plus qu'un seul arbitre officiel en Division 1 :

- 1 arbitre monte au niveau ligue,
- 2 arbitres arrêtent : Jean-Baptiste FAUCON, Cyril NOUAILLE

La cellule fait le point sur les arbitres capacitaires et décide de programmer deux sessions de formation, soit sur le même site à La Roche Sur Yon (matin et après-midi) ou soit sur deux sites géographiques différents (deux jours différents) dans la première quinzaine de septembre.

Rappel du cahier des charges :

- avoir une salle pour la théorie (1h30),
- avoir un gymnase pour la pratique (créneau de 2h),
- samedi matin ou samedi après-midi.

La cellule rappelle aux clubs qu'un arbitre capacitaine ne peut se satisfaire de faire acte de présence au match mais qu'il a la responsabilité de diriger le jeu en étant acteur de ses décisions et qu'il doit être en tenue sportive.

La cellule se propose de fournir une liste des arbitres capacitaines à jour aux clubs, et à dispositions sur le site du district (rubrique pratiques futsal), pour qu'ils puissent anticiper sur les besoins pour la saison 2019-2020.

Elle rappelle la règle en matière d'arbitre capacitaine :

- Division 1 : 1 arbitre capacitaine club recevant + 1 arbitre capacitaine club se déplaçant
- Division 2 : 1 arbitre capacitaine club recevant + 1 arbitre bénévole licencié club se déplaçant
- Division 3 : 1 arbitre capacitaine club recevant + 1 arbitre bénévole licencié club se déplaçant

4/ Questions et informations diverses

Formation de cadre : le module futsal de base va être modifié à partir de la saison prochaine, il sera divisé en deux modules de formation (découverte et perfectionnement) de deux fois 16h.

Le début des compétitions départementales est fixé à la semaine 38 (du lundi 16 septembre au vendredi 20 septembre).

Date des engagements en coupe :

- Coupe Nationale Futsal : 30 août 2019
- Coupe Régionale Futsal des Pays de la Loire : 30 août 2019
- Challenge de Vendée Futsal : 8 septembre 2019

A partir de la saison prochaine, la cellule va se scinder en deux parties :

- une partie qui va gérer les compétitions seniors,
- une partie qui va gérer le développement de la pratique chez les jeunes et les féminines

Prochaine réunion : sur convocation

Le responsable de la cellule futsal
Maxime Eveillé

Le secrétaire de séance
Lionel BLAIS